



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Compte rendu de l'Assemblée générale

Vendredi 12 février 2016 – Issy-les-Moulineaux

Clubs et compagnies présents ou représentés : Antony (7 voix), Bagneux (6 voix), Bois-Colombes (7 voix), Châtenay-Malabry (6 voix), Châtillon (7 voix), Chaville (8 voix), Clichy-la-Garenne (4 voix), Colombes (6 voix), Gennevilliers (6 voix), Issy-les-Moulineaux (9 voix), Le-Plessis-Robinson (7 voix), Rueil-Malmaison (8 voix), Saint-Cloud (5 voix), Sceaux/Fontenay-aux-Roses (7 voix), Suresnes (7 voix), Ville-d'Avray (7 voix), Villeneuve-la-Garenne (3 voix).

Clubs et compagnies absents ou non représentés : Asnières-sur-Seine (6 voix), Boulogne-Billancourt (6 voix), Garches (1 voix), Nanterre (2 voix), Sèvres (5 voix).

Membres du comité présents : Daniel Ducos, Pierre Gruet, Claudine Guilpain, Claudine Lemaire, Dominique Saubion, Violette Saubion, Odile Villette.

Membre du comité excusé : Claude Meurine.

* * * * *

La séance est ouverte à 19h25. L'Assemblée générale peut valablement délibérer, les représentants des clubs étant porteurs de 110 voix sur 130 (quorum de 44 voix requis pour l'élection du président).

Éric Devienne souhaite la bienvenue aux représentants des clubs, et rappelle que l'Assemblée générale se tient dans la nouvelle salle de tir de l'Arc Club Sportif d'Issy-les-Moulineaux. Le conseiller municipal chargé des sports prend la parole pour accueillir les représentants des clubs dans ces installations neuves. Pierre Gruet rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Une minute de silence est observée à la mémoire des archers disparus.

I : Rapport moral du comité

Pierre Gruet donne lecture du rapport moral du comité, annexé au présent compte rendu.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



II : Rapport financier 2014—2015

Daniel Ducos donne lecture du rapport financier pour la saison 2014—2015, annexé au présent compte rendu, qui dégage un résultat positif de 12 912,49 €.

Ce résultat, ainsi que l'écart entre le budget prévu et le résultat, s'expliquent par la non réalisation de la soirée des sportifs, par la réalisation de chevalets par les archers d'Antony à un coût bien moindre que celui du marché, l'achat de moins de cibles que prévu, l'absence de rachat de tenues pour les arbitres, et une affluence globalement plus faible qu'attendu sur certains stages.

Question : L'octroi de futures subventions ne pourrait-il pas être affecté négativement par ce fort excédent ?

Réponse : Nous sommes vigilants à correspondre avec transparence avec nos interlocuteurs à la DDCS et au Conseil départemental. L'octroi de la subvention de fonctionnement ne devrait pas être affecté, même si les documents financiers sont bien évidemment examinés par le Conseil départemental.

Le rapport financier est adopté par 104 voix pour, 6 abstentions et 0 voix contre.

III : Vote de la part départementale des cotisations 2016—2017 liées à la licence

Le Comité directeur présente un ajustement des cotisations pour la prochaine saison, fondé sur une plus juste répartition des cotisations en fonction de ce que le CD92 propose aux archers selon leur catégorie de licence.

Après discussion, il est décidé de ne pas augmenter la cotisation des licences « Adulte avec pratique en compétition » mais de réajuster les cotisations des autres catégories conformément à la proposition initiale.

Les nouveaux tarifs proposés sont :

- Adulte avec pratique en compétition : 13,50€
- Adulte avec pratique loisir : 13€
- Adulte sans pratique : 5€
- Jeune (benjamin—junior) : 10€
- Poussin : 5€

Les cotisations pour les licences Découverte, FFH, FFSA, FFSU, UNSS sont fixées par la FFTA.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Ces nouvelles cotisations sont acceptées à l'unanimité.

IV : Budget prévisionnel pour 2016—2017

Daniel Ducos présente le budget prévisionnel pour la saison 2016—2017, annexé au présent compte rendu.

Les changements les plus notables concernent les salaires et charges, car nous avons maintenant deux salariés en CDI à temps partiel, ainsi que l'imputation de l'organisation de la Soirée des archers sur le budget de la Commission sportive plutôt que sur les frais de fonctionnement.

Par rapport au budget initialement présenté, l'Assemblée générale décide de passer une provision de 1 850€ pour l'achat de tenues d'arbitres supplémentaires.

Le nouveau budget prévisionnel pour 2016—2017 est donc équilibré à 36 320€.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

V : Élection du président du Comité départemental

Le Comité directeur propose à l'Assemblée générale de se prononcer sur l'approbation de l'élection de Pierre Gruet comme président du Comité départemental, jusqu'à l'expiration du mandat du Comité directeur, l'an prochain.

Le vote a lieu à bulletins secrets, les scrutateurs sont Christian Delavoix, Gérard Porée et Annick Simon.

Votants : 110

Exprimés : 110

Oui : 110 Non : 0

Pierre Gruet est donc élu président du Comité départemental. Il remercie les représentants des clubs et compagnies pour leur confiance.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



VI : Questions diverses

- Claudine Guilpain informe les représentants des clubs de la mise en ligne des règlements de la Division départementale et du Challenge 92 par équipes mixtes. Ces règlements sont également distribués en version papier.
- Quelques échanges s'engagent à propos du dispositif d'ententes de clubs proposé par le Comité régional pour permettre l'engagement de davantage de clubs dans la Division Régionale Jeunes 2016. La commission sportive du CD92 indique que ces ententes doivent se formaliser par un partenariat engageant pour les deux structures le contractant. Le premier partenariat sera valable pour 2016, et le suivant engagera les deux clubs liés pour une olympiade.
- Les modalités de soumission des subventions CNDS évoluent en 2016 : avant le 20 mars, les clubs devront avoir fait remonter au Comité départemental leurs fiches projet (bleues), qui seront consolidées par le CD92 pour présenter un projet disciplinaire cohérent. Les subventions, après avoir été arbitrées, seront versées au CD92 qui sera chargé de les redistribuer aux clubs et de recueillir les justifications d'utilisation *a posteriori*.
- Le Comité régional teste actuellement un nouveau dispositif de *badges de l'apprentissage*. Le Comité départemental a été sollicité pour être un Comité pilote en organisant deux séances de passage de badges. Nous avons répondu favorablement. Dans l'immédiat, ce dispositif n'est testé qu'à l'échelle du Comité régional ÎDF et n'a pas vocation à se substituer aux passages de flèches traditionnels organisés dans les clubs et compagnies.
- Gérard Porée demande aux représentants des clubs et compagnies s'ils ont été approchés par les équipes municipales de leurs communes respectives pour s'impliquer dans les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Il apparaît que peu de structures sont concernées.
- Les arbitres présents se réunissent quelques instants pour finaliser le calendrier des arbitrages de la saison extérieure.
- Les archers et équipes ayant réalisé des performances nationales et internationales sont mis à l'honneur (le palmarès est annexé au compte rendu). Nous sommes honorés de la présence de Sébastien Peineau, à qui l'Assemblée générale rend un hommage appuyé, et qui annonce qu'il va devenir archer professionnel d'ici quelques jours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.

* * * * *



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Annexes au compte rendu :

- Rapport moral 2014—2015
- Rapport financier 2014—2015 et budget prévisionnel 2016—2017
- Palmarès départemental 2014—2015

La secrétaire, Claudine Lemaire

Le président, Pierre Gruet

Rapport moral 2014–2015

Comité départemental de tir à l'arc des Hauts-de-Seine

12 février 2016

Mesdames, messieurs, nous vous saluons.

Nous vous remercions pour votre présence ce soir. Je tiens également à remercier les membres du Comité directeur, en y associant Bénédicte Cardin, qui a quitté ses fonctions en avril dernier, ainsi que Charles Corbez et Guillaume Humetz, nos deux formateurs, qui effectuent un travail de grande qualité et avec qui c'est un plaisir d'interagir. Félicitations à Charles, qui a obtenu son DEJEPS l'été dernier.

Le présent rapport moral concerne la saison 2014–2015 ; nous allons commenter les faits saillants de l'activité pour cette saison, en les mettant occasionnellement en perspective avec ceux de la saison en cours.

Bien évidemment, nos actions ne se conçoivent jamais indépendamment des vôtres ; il est pour nous essentiel de connaître votre fonctionnement et vos besoins pour pouvoir orienter nos priorités. Nous sommes donc particulièrement attentifs aux messages que vos licenciés et vous-mêmes nous adressez. À l'inverse, nous vous adressons de sincères remerciements pour le soutien matériel et humain que beaucoup d'entre vous ont apporté au Comité départemental.

Nos actions sont également liées à celles de la Fédération française de tir à l'arc et du Comité régional Île-de-France. Nous nous faisons leur relais au niveau départemental, notamment en ce qui concerne la formation et la cohérence de la filière sportive.

Enfin, nous interagissons avec des clubs, compagnies, et comités départementaux extérieurs aux Hauts-de-Seine à chaque fois que cela semble judicieux, dans un esprit de nécessaire mise en commun des moyens et des organisations. Cette nécessité semble d'autant plus prégnante que les montants des subventions publiques ne semblent pas appelés à évoluer d'une manière positive.

1 Les effectifs 2014–2015

Nous avons terminé la saison 2014–2015 avec 1667 licenciés, soit 12 de plus qu'en 2013–2014. La hausse est plus faible que l'année précédente : 29 licenciés de plus. Parmi nos 1667 licenciés, nous comptons 28 % de femmes (hausse de 1 %), et 36 % de jeunes (pourcentage stable). Les mouvements les plus importants sont ceux des poussins (+88 %), des minimes (-10 %), des cadets (+11 %), des juniors (-14 %) et des super vétérans (+9 %).

Au 6 février 2016, le nombre de licenciés est 1655, avec un taux de renouvellement de 70 %.

Sur les 22 clubs et compagnies des Hauts-de-Seine, 9 sont labellisés par la FFTA. Ce nombre est stable par rapport à l'an dernier, mais Issy-les-Moulineaux a obtenu le label d'or entretemps.

Label d'or Chaville, Issy-les-Moulineaux, Rueil-Malmaison, Suresnes.

Label d'argent Antony.

Label de bronze Châtenay-Malabry, Châtillon, Sceaux / Fontenay-aux-Roses, Ville-d'Avray.

Le contact pour la labellisation est Odile Villette.

2 L'arbitrage

Au 31 août 2015, nous comptons 17 arbitres fédéraux, 1 arbitre assistant et 1 arbitre en formation dans le département. Nous félicitons Nadine Toureille et Nathalie Varon, qui ont terminé leur formation d'arbitre fédéral avec succès.

Cette année, le statut d'arbitre assistant disparaît. Deux personnes du département se présenteront prochainement à l'examen national : Claudine Lemaire et Didier Rapp. Nous leur adressons tous nos souhaits de réussite.

Nous remercions présentement les arbitres qui officient sur les concours des clubs et compagnies du département, car ils le font avec rigueur et professionnalisme.

Parmi les 17 arbitres fédéraux, deux n'ont pas pris d'arbitrage en salle. Le nombre d'arbitres fédéraux dans notre département poursuit donc sa baisse, ce qui ne manque pas de nous alerter. Les arbitres fédéraux sont actuellement répartis sur seulement 8 clubs et compagnies. Nous encourageons donc vivement chaque structure à faire la promotion de l'arbitrage parmi ses licenciés. Il est possible de se rapprocher de Dominique Saubion, notre PCDA, pour plus d'informations.

Les formations sont organisées par la Commission régionale des arbitres, dont Odile Villette, arbitre formateur du CD92.

De plus, les arbitres en exercice sont tenus de participer à la réunion annuelle de recyclage, permettant la communication des principales évolutions réglementaires et des échanges.

Enfin, nous vous rappelons que les mandats des concours doivent être envoyés, pour validation, à la Commission arbitrage du CD92 avant leur diffusion.

3 La formation

3.1 Formation initiale « Entraîneur 1 »

La formation initiale Entraîneur 1 a été assurée par Guillaume Humetz, avec l'appui de Charles Corbez. Les 11 candidats présentés à l'examen l'ont réussi. Cela porte à 71 le nombre d'entraîneurs 1 actifs au 31 août 2015.

Actuellement, six archers sont engagés dans la formation Entraîneur 1. Il s'agit de la dernière promotion entrée en formation suite à la réussite des tests de pré-requis. Dorénavant, l'entrée en formation Entraîneur 1 est liée à la réalisation répétée d'un certain niveau de performance dans l'une des disciplines internationales. Lors de notre dernière Assemblée générale, nous avons échangé à propos de cette nouveauté. Nous ne manquerons pas, à l'avenir, d'être attentifs quant à l'évolution du nombre d'archers en formation.

Pour information, le nombre d'entraîneurs 2 actifs dans le département était de 4 au 31 août 2015.

La première session de formation « Assistant entraîneur » s'est tenue cet hiver, quatre archers y ont participé et se sont vus délivrer une attestation de formation.

3.2 Formation continue « Entraîneur 1 »

Deux sessions ont été organisées en 2014-2015, auxquelles 18 archers ont participé. Cela leur permet de conserver le statut de diplômé actif jusqu'en 2018. Les sessions ont été animées par Guillaume Humetz, avec l'appui de Charles Corbez.

L'an dernier, nous évoquons la possibilité, pour les instructeurs de club, initiateurs de club et entraîneurs de club, de suivre une journée de mise à niveau pour convertir leur diplôme en « Entraîneur 1 ». Celle-ci a été reportée, nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation en ce qui concerne cette possibilité de conversion.

3.3 Stage de coaching

Un stage de coaching a été organisé à l'initiative de Violette Saubion, du 4 au 6 avril 2015. 22 archers y ont participé. Le stage était animé par Alexandre Blandin et Emmanuel Lécuyer, de la société Arc Impact. Les sessions étaient théoriques et pratiques, et le dernier jour un suivi d'archers en situation de compétition a été organisé. Les retours du stage sont très positifs, tant au niveau des archers l'ayant suivi que des formateurs.

Un tel stage n'a pas vocation à être reconduit tous les ans ; de telles initiatives peuvent être organisées de manière ponctuelle.

3.4 Stage de réglage du matériel

En début de saison 2014–2015, un stage de réglage du matériel d'une journée a été animé par Guillaume Humetz. 12 archers y étaient présents.

Ce stage a été reconduit en octobre dernier, et une nouvelle session, indépendante de la première, est organisée au mois de mars.

4 Les jeunes

Le stage de perfectionnement jeunes 2014–2015 a réuni 6 archers, contre 19 la saison précédente. Cette tendance à la baisse s'est confirmée en 2015–2016, et va appeler une réflexion sur l'évolution du stage.

Deux jeunes sont en pôle Espoirs à Châtenay-Malabry depuis septembre 2014 : Guillaume Richard (Antony) et Kyla Touraine-Hélias (Rueil-Malmaison). Notons la belle performance de Kyla, qui a remporté les trois manches du Tournoi National Jeunes (TNJ) 2015.

Nous avons essayé de présenter une équipe pour le Tournoi InterDépartemental Jeunes (TIDJ) en 2015, mais n'avons pas pu constituer une équipe car seuls 2 jeunes étaient volontaires. Le TIDJ a été supprimé par la suite.

5 La compétition

Nous adressons toutes nos félicitations aux archers des clubs et compagnies du département pour les résultats, souvent brillants, obtenus lors des compétitions régionales, nationales et internationales. En particulier, notons la performance de Sébastien Peineau (Rueil-Malmaison), qui est devenu le n° 1 mondial en arc à poulies.

Des performances notables ont également été réalisées par équipes.

Nous observons une relative stabilité du nombre de compétiteurs dans toutes les disciplines. La tendance est à une légère croissance sur le tir en campagne et le tir 3D.

De sincères remerciements sont adressés aux clubs et compagnies qui ont organisé les championnats départementaux, en particulier la Compagnie d'Arc de Villepreux et les Archers de Villejuif :

- Tir en salle jeunes et arcs sans viseur (Chaville) : 40 archers.
- Tir en salle adultes en arc classique et à poulies (Châtillon) : 82 archers.
- Tir en campagne (Villepreux) : 21 archers.
- Tir Beursault (Clichy-la-Garenne) : 41 archers.
- Tir 3D (Villejuif) : 30 archers.
- Tir FITA (Antony) : 52 archers.
- Tir fédéral (Antony) : 118 archers.

Soit un total de 384 participations, correspondant à une hausse de 8 % par rapport à la saison précédente.

Notre objectif demeure, lorsque cela est possible, de proposer des championnats départementaux dans toutes les disciplines.

La Division départementale a été organisée sur deux manches : un tir fédéral à Antony et un tir FITA à Fontenay-aux-Roses. Quatre équipes y étaient engagées. Les équipes masculines d'Antony et de Chaville ont été sélectionnées pour la finale régionale des divisions départementales.

Pour la deuxième saison consécutive, le Challenge départemental par équipes mixtes a eu lieu, composé de deux tirs fédéraux sur les concours d'Antony et de Fontenay-aux-Roses. Onze équipes y étaient engagées.

Merci à l'Archerie club Antony et à la Compagnie d'Arc de Sceaux / Fontenay-aux-Roses pour ces deux organisations.

6 La logistique

Au printemps 2015, le Comité départemental a noué un partenariat avec la Compagnie d'Arc de Villepreux, comprenant le stockage et l'entretien des cibles Campagne du CD92 dans un local situé sur le terrain extérieur de la Compagnie. Cette convention a été établie pour une période de quatre ans.

À la même période, les archers d'Antony ont réalisé un certain nombre de chevalets pour les cibles Eleven. Nous les en remercions très vivement. Cette démarche a accompagné l'achat de plusieurs cibles Eleven pour renouveler notre stock de cibles.

L'essentiel du matériel du Comité départemental est stocké dans un local attenant à la salle de tir de l'Archerie Club Antony. Cette possibilité de stockage ne sera pas pérenne, aussi nous devons envisager d'autres solutions. Nous remercions les clubs et compagnies qui ont initié des recherches de locaux dans leurs communes. Merci également aux archers d'Antony qui se rendent disponibles pour ouvrir la salle de stockage quand cela est nécessaire.

Enfin, une partie des cibles 3D se trouve encore au haras de Messelan. Un ou deux voyages seront nécessaires pour les récupérer.

Bonsoir à tous,

Je vous présente un budget réalisé pour la saison 2014-2015 équilibré à 41017,82 €.

Ce budget est excédentaire de 12912,49 €.

Notre réserve de trésorerie est également nécessaire pour pourvoir au salaire de nos employés en cas de nécessité.

Les recettes :

Nous étions 1667 licenciés dans le département en 2014-2015, ce qui représente une recette de 20 140,00 €.

Les subventions : 11 576 €, montant légèrement supérieur à nos prévisions.

Les formations : 6 620 €, entraîneur 1, stage archers et coaching

Les dépenses :

Frais de fonctionnement : La plus grosse dépense est liée au poste « Matériel et entretien ciblerie » pour 8335,73 €.

Commission sportive : Ce sont les dépenses liées aux aides financières allouées aux clubs organisateurs de championnats départementaux.

Salaires et charges des CTD : Ce poste reprend les dépenses des commissions formation, jeunes et parcours. Y figurent :

- les dépenses liées aux salaires, charges et déplacements de Guillaume Humetz avec l'appui de Charles Corbez relatifs aux formations Entraîneur 1, aux regroupements Jeunes.

Pour mémoire : Nous avons un solde de trésorerie en cette fin de saison de 129 249,04 € réparti sur le compte courant, le livret A et le compte sur livret.

Avez-vous des questions concernant ce budget ?

Budget prévisionnel 2016-2017

Le budget présenté pour un montant total de 33 970 € prévoit la continuité des actions engagées par le comité ces dernières années, à savoir :

- Le maintien des actions de formation telles que nous les avons définies, notamment pour les formations d'entraîneur et les stages de perfectionnement jeunes et adultes.

- Les aides financières allouées aux clubs pour l'organisation des différents championnats départementaux.

- Le matériel et l'entretien de la ciblerie.

- Le renouvellement des tenues d'arbitre si c'est nécessaire.

- Le renouvellement de notre stock de récompenses départementales. Le dernier achat date de 2015 et nous sommes en fin de stock.



Comité départemental de tir à l'arc des Hauts-de-Seine

Assemblée générale du 12 février 2016

Budgets prévisionnels 2014—2015 à 2016—2017 et réalisé 2014—2015



| DEPENSES | | | | | RECETTES | | | | |
|---|--------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|---|--------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| | Prévu 2014—2015 | Réalisé 2014—2015 | Prévisionnel 2015—2016 | Prévisionnel 2016—2017 | | Prévu 2014—2015 | Réalisé 2014—2015 | Prévisionnel 2015—2016 | Prévisionnel 2016—2017 |
| Frais de fonctionnement <i>Secrétariat, site Internet, frais bancaires, manifestations, assurance</i> | 5 290,00 | 1 860,88 | 5 000,00 | 3 080,00 | Cotisations | 17 000,00 | 20 140,00 | 18 000,00 | 18 500,00 |
| Commission Logistique et Infrastructures <i>Médailles, matériel, ciblerie, logistique</i> | 18 441,00 | 10 336,85 | 9 030,00 | 9 000,00 | Subventions <i>Conseil départemental, CNDP</i> | 9 000,00 | 11 576,00 | 8 000,00 | 8 500,00 |
| Commission Arbitrage <i>Équipements des arbitres, déplacements</i> | 5 800,00 | 300,00 | 500,00 | 3 000,00 | Intérêts bancaires | 1 000,00 | 917,82 | 1 000,00 | 1 000,00 |
| Salaires, charges et déplacements CTD | 7 335,00 | 5 235,34 | 12 120,00 | 12 000,00 | Locations <i>Ciblerie et chronotirs</i> | 510,00 | 0,00 | 510,00 | 510,00 |
| Commission Formation <i>Supports pédagogiques, stage de coaching</i> | 800,00 | 3 965,53 | 500,00 | 500,00 | Commission Formation <i>Stages entraîneur 1, matériel, perfectionnement, coaching</i> | 2 160,00 | 6 620,00 | 5 160,00 | 5 000,00 |
| Commission Sportive <i>Récompenses, aides aux organisateurs</i> | 4 184,00 | 5 873,73 | 4 200,00 | 6 700,00 | Commission Sportive <i>Challenge 92, division départementale</i> | 0,00 | 1 284,00 | 0,00 | 0,00 |
| Commission Jeunes <i>Aides aux jeunes sportifs, compétitions</i> | 2 740,00 | 533,00 | 2 280,00 | 2 040,00 | Commission Jeunes <i>Perfectionnement jeunes</i> | 1 920,00 | 480,00 | 960,00 | 960,00 |
| | | | | | Provisions <i>pour achat de cibles</i> | 13 000,00 | | | |
| | | | | | Provisions <i>pour rachat de tenues d'arbitre</i> | | | | 1 850,00 |
| Excédent | | 12 912,49 | | | | | | | |
| TOTAL | 44 590,00 | 41 017,82 | 33 630,00 | 36 320,00 | TOTAL | 44 590,00 | 41 017,82 | 33 630,00 | 36 320,00 |

Situation de trésorerie au 30/09/2015

Comptes courants 11 019,82
Compte sur Livret 37 166,63
Livret A 81 062,59

129 249,04

Médaillés en championnat de France

Muriel Chimenes

Championnat de France de tir en salle
Vittel, du 19 au 22 février 2015

Championne de France SVFCO

Championnat de France de tir Beursault
Gagny, le 4 octobre 2015

2^e SVFCO

Fabien Delobelle

Championnat de France de tir FITA scratch poulies
Coutances, le 23 août 2015

3^e SHCO

Valérie Fabre

Championnat de France de tir fédéral
Hagetmau, du 29 au 30 août 2015

2^e SFCO

Tiphaine Huon

Championnat de France de tir en Campagne scratch
Rives, du 1^{er} au 2 août 2015

3^e SFCO

Championnat de France de tir 3D
Sully-sur-Loire, du 15 au 16 août 2015

3^e SFTL

Noha Ragout

Championnat de France de tir Beursault
Gagny, le 4 octobre 2015

Championne de France VFCL

Violette Saubion

Championnat de France de tir en Campagne vétérans
Rives, du 28 au 29 juillet 2015

2^e VFCL

Championnat de France de tir 3D
Sully-sur-Loire, du 15 au 16 août 2015

Championne de France VFTL

Équipes

Christelle Poisson et Julien Thieffine

Championnat de France de tir FITA scratch poulies, double mixte
Coutances, le 23 août 2015

Championne de France en double mixte

Équipe masculine de DNAP de Rueil-Malmaison

Championnat de France de tir FITA par équipes de clubs
Coutances, le 23 août 2015

Champion de France par équipes de clubs

Équipe masculine de tir en Campagne d'Issy-les-Moulineaux

Championnat de France de tir en Campagne par équipes de clubs
Saint-Avertin, du 19 au 20 septembre 2015

3^e par équipes de clubs Hommes

Internationaux

Jérôme Bidault

Championnat de France de tir FITA scratch classique
Montpellier, du 26 au 27 juillet 2015

3^e SHCL

Championnat d'Europe de tir en Campagne
Lancut (Pologne), du 5 au 10 octobre 2015

Membre de l'équipe vice-championne d'Europe

Sébastien Peineau

4^e manche de la Coupe du Monde 2015
Medellin

Gagnant

À cette occasion, devenu n°1 mondial !